

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV RENDEMENT
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 8 avril 1992
Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 mars 2019, **SICAV RENDEMENT** informe ses actionnaires qu'elle règle, au titre de l'exercice 2018 et **à compter du 29 mars 2019** :

un dividende de 4,574 dinars par action.

Ce dividende est payable à tous les guichets de la BANQUE DE TUNISIE.

OPTION

Il est réservé la faculté de réinvestir en actions SICAV RENDEMENT le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.